

FONTENAY-LES-BRIIS / CCPL

Dans quelques semaines, les travaux de construction de la station d'épuration vont commencer

Bientôt une station d'épuration

Les travaux ont débuté le 19 janvier dernier, dans le but de construire un réseau d'assainissement des hameaux de la Vallée, sur les communes du pays de Limours. « Ce projet devait être réalisé il y a longtemps, plusieurs années, mais a été concrétisé depuis le transfert des compétences entre les communes et la CCPL (ndlr : communauté des communes du pays de Limours) », explique Allyriane Pagnaco du Sivoa, Syndicat de l'Orge.

Les travaux vont bientôt débuter

Pour mener les travaux à bien, il y a trois phases, dont la création d'une station d'épuration à système de filtration, en aval du projet, à Fontenay-les-Briis. Les travaux doivent d'ailleurs



Les travaux ont commencé depuis janvier et se termineront en 2016. ©DR

commencer dans les prochaines semaines pour une réception prévue au premier trimestre 2016 par l'entreprise Valentin. Vétustes, les raccordements individuels des communes de Fontenay-les-Briis et Courson-Monteloup étaient plus ou moins satisfaisants. Le

deuxième pôle des travaux concerne la création du réseau et les branchements. En fait, il faut créer des branchements spécifiques à chaque habitation. C'est jusqu'à Courson-Monteloup, au point haut du secteur, que 175 branchements vont être créés.

Enfin, la troisième phase est la mise en conformité du domaine privé afin de rediriger ces mêmes branchements vers le nouveau réseau. « Au départ, les travaux devaient concerner l'ensemble du secteur. Finalement, la phase deux se fera en 2016 et les travaux de mise en conformité se font petit à petit, selon la disponibilité des habitants », précise Allyriane Pagnaco. En effet, les étapes ont été scindées car les terrains ne sont pas de très bonne qualité. Ainsi, l'entreprise de travaux s'est rendue compte qu'en creusant les surfaces avaient tendance à s'affaisser. Plusieurs nappes d'eau douce sont présentes dans le secteur, il faut donc les contourner. « On a dû reporter à 2016 la suite du

chantier, surtout à cause de la rivière Charmoise que l'on doit contourner ou traverser. On a dû s'adapter au contexte des travaux. »

Un projet soutenu par le Département

Les travaux du Syndicat de l'Orge, pour l'étape de 2015, s'élèvent environ à 2,3 millions d'euros, hors frais annexes. Ils sont financés en partie par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil départemental et le Conseil régional. Ce projet bénéficie aux habitants qui auront un meilleur raccordement mais aussi à la Charmoise qui retrouvera une qualité d'eau supérieure. Des travaux dont se félicitent le syndicat et la municipalité.

■ C. Mispoulet